

Proposition de séquence pour construire le règlement avec les élèves de cycle 3

Compétence : comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

	Intention enseignant	Objectif d'apprentissage pour l'élève	Activité
Séance 1	Faire émerger les représentations des élèves.	Se questionner, faire l'inventaire des règles connues.	A partir de la lecture offerte d'un album ou en posant la question : « De quelles règles avons-nous besoin en classe pour que tout le monde puisse apprendre dans une ambiance agréable qui donne envie de venir à l'école ? » 1. Réflexion individuelle 2. Débat
Séance 2	Aborder la notion de devoirs et de droits. Etablir une différence entre règles négociables et non négociables.	Ecrire une liste de droits et une liste de devoirs.	« Quels sont vos devoirs à l'école ? Quels sont vos droits ? Quels droits supplémentaires aimeriez-vous avoir ? » 1. Liste écrite individuellement 2. Mise en commun : garder trace au tableau 3. Hierarchisation / classement : demander aux élèves de trouver un classement, on peut les regrouper par thème (respect, bruit, sécurité...), établir une échelle de valeurs (droit élémentaire/exceptionnel)
Séance 3	Etablir des sanctions précises (et les appliquer). Faire prendre conscience de la nécessité de trouver une sanction adaptée. Distinguer les notions de punition et de sanction.	Réfléchir à des sanctions en cas de manquement aux règles. Prendre conscience du rôle de la sanction dans l'apprentissage des règles. Prendre conscience de l'interaction entre le droit et le devoir.	« En cas de manquement aux règles, quelles sanctions pourraient être appliquées ? » 1. Réflexion individuelle 2. Mise en commun : en général, les élèves trouvent des punitions assez cruelles... 3. Définition de la sanction : • Elle est liée au comportement • Respectueuse de l'être qui est devant nous (ni humiliation, ni dévalorisation, ni culpabilisation) en évitant soigneusement les formules toutes faites qui sortent parfois comme des lames de rasoir (« Tu le fais exprès ou quoi ? », « C'est toujours la même chose ! », « Tu ne changeras jamais ! ») • Elle doit être raisonnable (on ne prive pas un enfant pour qu'il comprenne, on ne l'incendie pas devant les autres...) • Elle doit être annoncée au préalable (toute sanction est la conséquence finale d'un ou plusieurs actes relevés, l'élève doit être prévenu du risque imminent de sanction) 4. Mise en commun : lister les sanctions applicables en classe

Séance 4	Aborder la notion de réparation. Faire mesurer par l'élève, la conséquence de son acte.	Comprendre qu'il est possible de réparer ses erreurs. Trouver des idées de réparation.	« Est-il possible de réparer ses erreurs ? » <i>Nombreuses sont les fois, malheureusement, où la punition est vue comme une réparation. De simples lignes à écrire ou la privation de telle ou telle chose ne suffisent pas. Je prends l'exemple d'un enfant qui se serait battu dans la cour. Le priver de récréation n'est absolument pas une réparation. C'est une punition. En revanche lui demander durant la prochaine récréation de s'occuper d'élèves plus jeunes en animant un jeu pour eux est une réparation. Pour réparer ma mauvaise action je vais en produire une positive.</i>
Séance 5	Etablir un document communicable aux parents	Formuler des phrases. Lire et s'engager à respecter le règlement de la classe.	Trace écrite Affichages... - Réfléchir à la façon dont on énonce les règles : droits et devoirs (« je peux ou je dois » au lieu de « ne pas »). - Affichage du règlement dans la classe, communication aux parents - Temps de régulation et de discussions avec les élèves = conseil de classe